

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
LEZE ARIEGE
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	46	30	36

N° 230/2017

OBJET : Travaux de cheminements piétonniers, hors chaussées dans l'emprise de la route départementale n°820W de la commune du Vernet / Avenant n°1

L'an deux mille dix-sept et le 7 novembre à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes Lèze Ariège, dûment convoqué en date du 25 octobre 2017, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Nadine BARRE, Monique COURBIERES, Nadia ESTANG, Hélène JOACHIM, Chantal LAVAIL, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Catherine MONIER, Joëlle TEISSIER, Danielle TENSA,

Messieurs Serge BAURENS, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Joël CAZAJUS, Jean CHENIN, Michel COURTIADÉ, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, Serge MAGGIOLO, René MARCHAND, Floréal MUNOZ, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Michel ZDAN.

ABSENTS AVEC PROCURATIONS : Monsieur René AZEMA donne procuration à Madame Danielle TENSA, Monsieur Pascal BAYONI à Monsieur Dominique BLANCHOT, Madame Sylvie BOUTILLIER à Madame Joëlle TEISSIER, Madame Pierrette HENDRICK à Monsieur Jean CHENIN, Madame Sabine PARACHE à Madame Nadia ESTANG, Monsieur Sébastien VINCINI à Monsieur Serge BAURENS.

ABSENTS NON EXCUSES : Messieurs Jean-Pierre BASTIANI, Pierre-Yves CAILLAT, Serge DEJEAN, Jean DELCASSE, Patrick DISSEGNA, Nicolas GILABERT, Serge MARQUIER, Daniel ONEDA, René PACHER, Alain PEREZ.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur Bernard TISSEIRE a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur Bernard TISSEIRE, Vice-Président en charge de la voirie rappelle aux membres de l'assemblée qu'un marché d'urbanisation a été notifié le 27 juin 2017. Ces travaux prévoient le réaménagement et la sécurisation de la voirie de l'avenue des Pyrénées de la commune du Vernet. Il précise qu'à la demande de la commune, une modification des travaux est prévue comme suit :

- Remplacement du revêtement des trottoirs en béton balayé (initialement prévu en bicouche),
- Création d'une aire de bus pour le ramassage scolaire,
- Modification du diamètre des buses du pluvial (400 mm au lieu de 500),
- Les travaux prévus initialement côté pair seront intégrés dans un autre programme d'urbanisation.

Ces modifications font l'objet du présent avenant n°1.

Monsieur le Vice-Président rappelle les principales caractéristiques financières de l'avenant :

- Montant initial du marché : 284 000€ HT
- Montant de l'avenant : 30 097.91€ HT
- Evolution du marché : + 10.60%
- Nouveau montant du marché : 314 097.91€ HT

Il souligne que les membres de la CAO, dans la séance du 16 octobre 2017, ont émis un avis favorable à l'avenant. Considérant cet exposé, l'assemblée délibérante, à l'unanimité

PREND ACTE de l'avis de la CAO,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS